



La Société Canadian Tire annonce ses résultats pour le troisième trimestre de 2023, une hausse du dividende annuel pour une 14^e année consécutive et le renouvellement de son programme de rachat d'actions

Toronto, le 9 novembre 2023 – La Société Canadian Tire Limitée (TSX : CTC; TSX : CTC.A) (la « Société ») a publié aujourd'hui les résultats de son troisième trimestre pour la période close le 30 septembre 2023.

- Les ventes comparables consolidées¹ ont diminué de 1,6 pour cent, puisque les consommateurs continuent de réorienter leurs achats vers les articles essentiels.
- Le taux de la marge brute du secteur Détail a augmenté, étant donné que l'amélioration des marges sur les articles du Groupe détail a contrebalancé l'intensification des activités promotionnelles des autres enseignes.
- Le bénéfice par action (« BPA ») dilué normalisé¹ s'est établi à 2,96 \$; le BPA dilué s'est établi à (1,19) \$.
- Le dividende annualisé a augmenté, passant de 6,90 \$ à 7,00 \$ par action; la Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant additionnel de 200,0 millions de dollars en 2024.

« En dépit du ralentissement de la demande des consommateurs, nos résultats du troisième trimestre témoignent de la résilience, de la pertinence et de la solidité continues de nos activités; nous avons tiré parti du programme de fidélisation et privilégié les catégories d'articles essentiels au sein de notre assortiment multicatégories, a déclaré Greg Hicks, président et chef de la direction de la Société Canadian Tire. Nous continuons de mettre l'accent sur la création de valeur pour nos clients à l'approche de l'important quatrième trimestre. »

« Compte tenu de la conjoncture économique plus difficile, nous accélérons les initiatives d'efficacité opérationnelle, favorisons les investissements dans notre stratégie *Mieux connecté* et gérons activement l'affectation de nos ressources », a ajouté M. Hicks.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE

- Les ventes comparables consolidées ont diminué de 1,6 pour cent, étant donné que le ralentissement des dépenses de consommation enregistré au deuxième trimestre a persisté au troisième trimestre, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique.
 - Les ventes comparables¹ du Groupe détail Canadian Tire ont diminué de 0,6 pour cent; les catégories d'articles essentiels ont augmenté de 4 pour cent, principalement dans la catégorie Au volant.
 - Les ventes comparables¹ de SportChek ont diminué de 7,4 pour cent; la forte croissance dans la catégorie des articles de sports d'équipe a été contrebalancée par la baisse dans des catégories de biens de consommation discrétionnaire telles que les chaussures et les vêtements de sport.

- Les ventes comparables¹ de Mark's ont augmenté de 0,2 pour cent par rapport à la forte croissance enregistrée au troisième trimestre de 2022; les vêtements tout-aller pour femmes et les chaussures tout-aller ont contrebalancé le recul dans les catégories des vêtements de travail et des vêtements tout-aller pour hommes.
- Le taux de pénétration des marques détenues¹ a augmenté de 42 points de base pour s'établir à 36,2 pour cent, une hausse qui est attribuable au Groupe détail. Le portefeuille de marques détenues a généré une marge supérieure de 888 points de base à celle des marques nationales.
- Le BPA dilué s'est établi à (1,19) \$ par action et le BPA dilué normalisé, à 2,96 \$, en baisse de 11,4 pour cent en raison de la diminution du bénéfice avant impôt des secteurs Détail et Services Financiers.
 - Le BPA dilué reflète la variation de la juste valeur de la charge relative à la transaction avec la Banque Scotia annoncée le 31 octobre 2023, qui représentait une charge de 328,0 millions de dollars (une incidence de 5,88 \$ sur le BPA dilué). Ce facteur a été partiellement contrebalancé par l'apport représentant 1,73 \$ provenant du recouvrement d'assurance de 131,0 millions de dollars lié à l'incendie du 15 mars au centre de distribution A.J. Billes (le « centre de distribution ») qui a été comptabilisé par le secteur Détail.
 - Le bénéfice avant impôt du secteur Détail s'est établi à 239,0 millions de dollars. Le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail¹ s'est établi à 108,0 millions de dollars, en baisse de 40,8 millions; les produits stables et l'augmentation de la marge brute ont été contrebalancés par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs et des charges financières nettes.
 - Le bénéfice avant impôt des Services Financiers s'est établi à 125,7 millions de dollars, en baisse de 13,9 millions; la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement a contrebalancé la croissance des produits de 9,0 pour cent.

APERÇU CONSOLIDÉ

- À moins d'indication contraire, les résultats consolidés prennent en compte le changement lié à l'entente de partage de la marge (l'« EPM »)² qui a été annoncé précédemment et qui est entré en vigueur au premier trimestre de 2023.
- Les produits se sont établis à 4 250,5 millions de dollars, soit une hausse de 0,5 pour cent par rapport à 4 228,8 millions au cours de la période correspondante de l'exercice précédent; les produits (excluant la Division pétrolière)¹ se sont chiffrés à 3 652,9 millions de dollars, en hausse de 1,1 pour cent par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice avant impôt consolidé s'est établi à 69,3 millions de dollars, une baisse de 229,3 millions par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice avant impôt normalisé¹ s'est chiffré à 266,3 millions de dollars, comparativement à 314,4 millions à l'exercice précédent.
- Le BPA dilué s'est établi à (1,19) \$ comparativement à 3,14 \$ à l'exercice précédent et le BPA dilué normalisé, à 2,96 \$ comparativement à 3,34 \$ à l'exercice précédent.
- Se reporter aux sections 4.1.1 et 4.2.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2023 de la Société pour de l'information sur les éléments de normalisation et le changement lié à l'EPM, et pour de l'information additionnelle sur les événements ayant eu une incidence sur la Société au cours du trimestre.

APERÇU DU SECTEUR DÉTAIL

- À moins d'indication contraire, les résultats du secteur Détail prennent en compte le changement lié à l'EPM² qui a été annoncé précédemment et qui est entré en vigueur au premier trimestre de 2023.
- Les ventes au détail¹ se sont chiffrées à 4 639,3 millions de dollars, en baisse de 2,0 pour cent par rapport au troisième trimestre de 2022, en raison du ralentissement de la demande des consommateurs, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique, et du virage vers les articles essentiels et économiques; les ventes au détail (excluant la Division pétrolière)¹ et les ventes comparables consolidées ont diminué de 1,9 pour cent et de 1,6 pour cent, respectivement.
- Les ventes au détail¹ du Groupe détail ont diminué de 0,9 pour cent par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et les ventes comparables ont diminué de 0,6 pour cent.
- Les ventes au détail¹ de SportChek ont diminué de 7,6 pour cent par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et les ventes comparables ont diminué de 7,4 pour cent.
- Les ventes au détail¹ de Mark's ont diminué de 0,1 pour cent par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que les ventes comparables ont augmenté de 0,2 pour cent.
- Les produits d'Helly Hansen ont augmenté de 28,2 pour cent par rapport à la période correspondante de 2022.
- Les produits du secteur Détail se sont établis à 3 867,3 millions de dollars, en baisse de 6,4 millions, ou 0,2 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Les produits du secteur Détail (excluant la Division pétrolière)¹ ont augmenté de 0,3 pour cent. En excluant l'incidence favorable du changement lié à l'EPM², les produits du secteur Détail (excluant la Division pétrolière) ont diminué de 22,1 millions de dollars.
- La marge brute du secteur Détail s'est chiffrée à 1 207,0 millions de dollars, en hausse de 4,7 pour cent ou, en excluant la Division pétrolière¹, en hausse de 4,6 pour cent par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent; le taux de la marge brute du secteur Détail (excluant la Division pétrolière)¹ a augmenté de 143 points de base pour s'établir à 35,1 pour cent. En excluant l'incidence du changement lié à l'EPM, le taux de la marge brute du secteur Détail (excluant la Division pétrolière) a augmenté de 77 points de base.
- Le bénéfice avant impôt du secteur Détail s'est établi à 239,0 millions de dollars, comparativement à 133,0 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du recouvrement d'assurance au titre de l'incendie au centre de distribution. Le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail s'est établi à 108,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, comparativement à 148,8 millions à l'exercice précédent.
- Le rendement du capital investi du secteur Détail¹, calculé sur les 12 derniers mois, s'est établi à 11,1 pour cent à la fin du troisième trimestre de 2023, comparativement à 12,5 pour cent à la fin du troisième trimestre de 2022, en raison de la diminution du bénéfice et de l'augmentation du capital investi moyen du secteur Détail au cours de la période.
- Se reporter aux sections 4.1.1 et 4.2.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2023 de la Société pour de l'information sur les éléments de normalisation et le changement lié à l'EPM, et pour de l'information additionnelle sur les événements ayant eu une incidence sur le secteur Détail au cours du trimestre.

APERÇU DES SERVICES FINANCIERS

- Les créances moyennes brutes¹ ont augmenté de 6,4 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de la croissance de la moyenne des comptes actifs et du solde moyen des comptes¹, en hausse de 2,6 pour cent et de 3,7 pour cent pour le trimestre, respectivement.
- La marge brute des Services Financiers s'est établie à 210,9 millions de dollars, une diminution de 3,3 pour cent par rapport à l'exercice précédent. La hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement a été contrebalancée en partie par la forte croissance des produits.
- Le bénéfice avant impôt des Services Financiers s'est établi à 125,7 millions de dollars, en baisse par rapport à 139,6 millions à l'exercice précédent.
- Se reporter aux sections 4.1.1 et 4.2.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2023 de la Société pour de l'information sur les éléments de normalisation et aux sections 4.3.1 et 4.3.2 pour de l'information additionnelle sur les événements ayant eu une incidence sur le secteur Services Financiers au cours du trimestre.

APERÇU DE CT REIT

- Les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés¹ (« FTOA ») par part se sont établis à 0,301 \$, en hausse de 3,1 pour cent par rapport au troisième trimestre de 2022; le bénéfice net dilué par part s'est chiffré à 0,048 \$, comparativement à 0,285 \$ au troisième trimestre de 2022.
- CT REIT a annoncé un nouvel investissement de 28,0 millions de dollars, qui devrait se traduire par l'ajout à son portefeuille d'une superficie locative brute additionnelle d'environ 113 000 pieds carrés à l'achèvement du projet.
- Pour de plus amples renseignements, se reporter au communiqué de CT REIT pour le troisième trimestre de 2023 publié le 6 novembre 2023.

RÉPARTITION DU CAPITAL

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation¹ se sont chiffrées à 155,1 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 203,2 millions au troisième trimestre de 2022.
- Le total des dépenses d'investissement s'est établi à 176,4 millions de dollars, comparativement à 231,7 millions au troisième trimestre de 2022.
- Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour l'exercice 2023 devraient totaliser entre 650 millions et 700 millions de dollars, comparativement à la fourchette de 750 millions à 800 millions annoncée précédemment par la Société. Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour l'exercice 2024 devraient totaliser entre 550 millions et 600 millions de dollars.

DIVIDENDE TRIMESTRIEL

- La Société a augmenté son dividende annuel pour une 14^e année consécutive, le faisant passer de 6,90 \$ par action à 7,00 \$ par action, ce qui représente une hausse d'environ 1,5 pour cent depuis l'exercice précédent en raison de l'augmentation du dividende approuvée le 8 novembre 2023.
- La Société a déclaré des dividendes payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires au taux de 1,750 \$ par action. Ces dividendes sont payables le 1^{er} mars 2024 aux actionnaires inscrits aux registres au 31 janvier 2024. Le dividende est considéré comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt.

RACHATS D'ACTIONS

- Le 10 novembre 2022, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant additionnel se situant entre 500,0 millions et 700,0 millions de dollars, en plus du nombre requis à des fins d'antidilution, d'ici la fin de 2023 dans le cadre de son plan de gestion du capital (l'« intention de rachat d'actions de 2022-2023 »). Au 30 septembre 2023, la Société avait racheté des actions pour un montant de 470,0 millions de dollars, réalisant ainsi en partie son intention de rachat d'actions de 2022-2023.
- Le 9 novembre 2023, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote additionnelles pour un montant allant jusqu'à 200,0 millions de dollars en plus du nombre requis à des fins d'antidilution en 2024.
- Les rachats d'actions seront effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités existante de la Société, qui expire le 1^{er} mars 2024 et sera ensuite renouvelée, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation.

AFFECTATION DES RESSOURCES

- La Société prévoit une diminution de trois pour cent de son effectif en équivalent temps plein par l'entremise de réductions ciblées au quatrième trimestre. En outre, l'élimination de la majorité des postes vacants se traduira par une diminution additionnelle de trois pour cent de l'effectif en équivalent temps plein. Les économies annualisées devraient se chiffrer à environ 50,0 millions de dollars. La Société s'attend à comptabiliser une charge se situant entre 20,0 millions et 25,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 relativement à ces mesures.

1) MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Le présent communiqué contient des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR ainsi que des mesures financières supplémentaires. Les références ci-dessous au rapport de gestion du troisième trimestre de 2023 désignent le rapport de gestion de la Société pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2023, qui est disponible sur SEDAR+, à l'adresse <http://www.sedarplus.ca>, et est intégré par renvoi dans les présentes. Les mesures non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

A) Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Bénéfice par action (« BPA ») dilué normalisé

Le BPA dilué normalisé, un ratio non conforme aux PCGR, est calculé en divisant le bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires, une mesure financière non conforme aux PCGR, par le total des actions diluées de la Société. Pour obtenir de l'information sur ces mesures, se reporter à la section 9.1 du rapport de gestion de la Société pour le troisième trimestre de 2023.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires de la Société normalisé avec les mesures conformes aux PCGR correspondantes.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
(Perte nette) bénéfice net	(27,8) \$	225,0 \$	141,9 \$	620,2 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	(66,4)	184,9	40,8	512,2
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(96,4) \$	—	8,4 \$	—
Charge relative à la TPS/TVH ¹	—	—	24,7	—
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	328,0	—	328,0	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	11,6	—	20,3
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	33,4
Bénéfice net normalisé	203,8 \$	236,6 \$	503,0 \$	673,9 \$
Bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires¹	165,2 \$	196,5 \$	396,9 \$	565,9 \$
BPA dilué normalisé	2,96 \$	3,34 \$	7,00 \$	9,49 \$

1. Un montant de 5,0 millions de dollars est attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et n'est pas pris en compte dans le bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires.

Bénéfice avant impôt normalisé consolidé et bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail

Le bénéfice avant impôt normalisé consolidé et le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour obtenir de l'information sur ces mesures, se reporter à la section 9.1 du rapport de gestion de la Société pour le troisième trimestre de 2023.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé consolidé et du bénéfice avant impôt.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	309,8 \$	831,6 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(131,0)	—	11,3	—
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	33,3	—
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	328,0	—	328,0	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	15,8	—	27,6
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	36,5
Bénéfice avant impôt normalisé	266,3 \$	314,4 \$	682,4 \$	895,7 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail et du bénéfice avant impôt.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	309,8 \$	831,6 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	(169,7)	165,6	64,5	426,0
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	239,0 \$	133,0 \$	245,3 \$	405,6 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(131,0)	—	11,3	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	15,8	—	27,6
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	36,5
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	108,0 \$	148,8 \$	256,6 \$	469,7 \$

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT

Flux de trésorerie liés aux opérations

Les FTO sont une mesure financière de la performance opérationnelle non conforme aux PCGR qui est utilisée dans le secteur de l'immobilier, particulièrement par les sociétés cotées en bourse qui possèdent et exploitent des immeubles productifs. Cette mesure est la plus directement comparable au bénéfice net et au bénéfice global, soit des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états financiers consolidés. Les FTO ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux normes IFRS. CT REIT calcule ses FTO conformément à la publication de l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALpac ») portant sur les flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés pour les normes IFRS (les « FTO et FTOA selon la REALpac »). L'utilisation des FTO, en plus de la présentation des éléments d'information financière requis en vertu des normes IFRS, a pour but d'améliorer la compréhension des résultats d'exploitation de CT REIT.

La direction est d'avis que les FTO sont une mesure utile de la performance opérationnelle qui, dans le cadre d'une comparaison d'une période à l'autre, illustre l'incidence sur l'exploitation des tendances en matière de taux d'occupation, de taux de location, de charges d'exploitation et d'impôts fonciers, des activités d'acquisition et des charges d'intérêts, et offre une perspective à l'égard de la performance financière que ne révèle pas nécessairement le bénéfice net établi conformément aux normes IFRS.

Les FTO ajoutent des éléments au bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation, comme les ajustements de la juste valeur. Cependant, les FTO comprennent les produits sans effet sur la trésorerie relatifs à la comptabilisation des produits locatifs calculés de manière linéaire et ne présentent aucune déduction au titre des dépenses d'investissement récurrentes nécessaires au maintien des flux de rentrées existants.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Les FTOA sont une mesure financière non conforme aux PCGR du bénéfice économique récurrent utilisée dans le secteur de l'immobilier pour évaluer la capacité de distribution d'une entité. Cette mesure est la plus directement comparable au bénéfice net et au bénéfice global, soit des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états financiers consolidés. Les FTOA ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux normes IFRS. CT REIT calcule ses FTOA conformément aux FTO et FTOA selon la REALpac.

CT REIT calcule les FTOA en ajustant les FTO pour tenir compte d'éléments sans effet sur la trésorerie des produits et des charges, comme l'amortissement des loyers calculés de manière linéaire. Les FTO sont également ajustés pour tenir compte de la réserve au titre de la préservation de la capacité de production nécessaire au maintien de l'infrastructure des immeubles et des produits tirés des immeubles, de même que pour tenir compte des coûts de location directs. Étant donné que les dépenses d'investissement liées aux immeubles ne sont pas engagées uniformément au cours de l'exercice ni d'un exercice à l'autre, la réserve au titre des dépenses d'investissement dont on tient compte dans le calcul des FTOA, qui est une donnée utilisée pour évaluer le ratio de distribution de la FPI, vise à refléter un niveau de dépenses annuelles moyen. La réserve est principalement basée sur la moyenne des dépenses établie en fonction des rapports de l'état des bâtiments préparés par des conseillers indépendants.

La direction est d'avis que les FTOA sont une mesure utile de la performance opérationnelle semblable aux FTO décrits précédemment, ajustée pour tenir compte de l'incidence des produits et des charges sans effet sur la trésorerie.

FTO par part et FTOA par part

Les FTO par part et les FTOA par part sont calculés en divisant les FTO ou les FTOA par le nombre moyen pondéré de parts en circulation, après dilution. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles aux investisseurs pour évaluer l'incidence de ces mesures sur leurs placements.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt, conforme aux PCGR, avec les FTO, ainsi qu'un rapprochement des FTO avec les FTOA.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	309,8 \$	831,6 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	58,0	221,6	118,6	581,7
Bénéfice avant impôt de CT REIT	11,3 \$	77,0 \$	191,2 \$	249,9 \$
Plus :				
Ajustement au titre de la perte (du profit) à la juste valeur de CT REIT	66,7	(0,6)	39,3	(28,7)
Impôt différé de CT REIT	(0,2)	(0,2)	0,7	0,4
Paiements sur le capital des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation de CT REIT	(0,2)	(0,2)	(0,7)	(0,4)
Juste valeur des attributions de titres de capitaux propres de CT REIT	(0,9)	(0,8)	(1,1)	(1,1)
Charges liées à la location interne de CT REIT	0,4	0,2	0,8	0,5
Flux de trésorerie liés aux opérations de CT REIT	77,1 \$	75,4 \$	230,2 \$	220,6 \$
Moins :				
Produits locatifs comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	(0,5)	0,3	(1,3)	1,2
Coûts de location directs de CT REIT	0,3	0,1	0,9	0,3
Réserve au titre des dépenses d'investissement de CT REIT	6,3	6,4	18,7	18,8
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT	71,0 \$	68,6 \$	211,9 \$	200,3 \$

Rendement du capital investi du secteur Détail

Le rendement du capital investi du secteur Détail est calculé en divisant le rendement du secteur Détail par le capital investi du secteur Détail. Le rendement du secteur Détail est défini comme étant le bénéfice après impôt du secteur Détail sur les 12 derniers mois, excluant les charges d'intérêts, la dotation à l'amortissement liée aux contrats de location, le bénéfice intersectoriel et tout élément de normalisation. Le capital investi du secteur Détail est défini comme étant le total des actifs du secteur Détail, moins les dettes fournisseurs et charges à payer et les soldes intersectoriels du secteur Détail selon une moyenne des quatre derniers trimestres. Le rendement du secteur Détail et le capital investi du secteur Détail sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour en savoir davantage sur ces mesures, se reporter à la section 9.1 du rapport de gestion de la Société pour le troisième trimestre de 2023.

(en millions de dollars canadiens)	Période de 12 mois close au	
	T3 2023	T3 2022
Bénéfice avant impôt	1 062,0 \$	1 551,6 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	174,3	507,9
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	887,7 \$	1 043,7 \$
Plus les éléments de normalisation :		
Programme d'efficacité opérationnelle	19,5	34,1
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	36,5
Incendie au centre de distribution	11,3	—
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	918,5 \$	1 114,3 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ du secteur Détail	213,7	203,5
Plus :		
Charges d'intérêts ² du secteur Détail	302,7	238,5
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation du secteur Détail	626,2	574,8
Taux d'imposition effectif du secteur Détail	26,9 %	26,7 %
Plus : impôt du secteur Détail	(439,4)	(459,8)
Rendement du secteur Détail	1 194,3 \$	1 264,3 \$
 Total de l'actif moyen	 22 204,6 \$	 21 633,1 \$
Moins : actif moyen des autres secteurs opérationnels	4 490,9	4 590,2
Actif moyen du secteur Détail	17 713,7 \$	17 042,9 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ moyens du secteur Détail	3 509,3	3 521,4
Dettes fournisseurs et charges à payer ³ moyennes du secteur Détail	2 972,3	2 855,2
Actif moyen de Franchise Trust	505,1	446,2
Excédents de trésorerie moyens du secteur Détail	—	114,4
Capital investi moyen du secteur Détail	10 727,0 \$	10 105,7 \$
Rendement du capital investi du secteur Détail	11,1 %	12,5 %

1. Les ajustements intersociétés comprennent le bénéfice intersociétés reçu de CT REIT, qui est inclus dans le secteur Détail, et les placements intersociétés effectués par le secteur Détail dans CT REIT et par les Services Financiers Canadian Tire.

2. Exclut Franchise Trust.

3. Les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les dettes fournisseurs et autres crédetes, les passifs dérivés à court terme, les provisions à court terme et l'impôt à payer.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation servent à évaluer les ressources utilisées pour maintenir les immobilisations à leur capacité de production. Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation sont la mesure la plus directement comparable au total des entrées, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Total des entrées ¹	188,6 \$	258,7 \$	396,6 \$	539,3 \$
Plus : montants à payer au titre des entrées	(12,2)	(27,0)	39,2	34,9
Moins :				
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	21,3	28,5	42,7	60,2
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation	155,1 \$	203,2 \$	393,1 \$	514,0 \$

1. Ce poste figure dans la section sur les activités d'investissement du tableau consolidé des flux de trésorerie.

B) Mesures financières et ratios supplémentaires

Les mesures suivantes sont des mesures financières supplémentaires. Se reporter à la section 9.2, Mesures financières supplémentaires, du rapport de gestion de la Société pour le troisième trimestre de 2023 pour plus d'information sur la composition de ces mesures.

- Ventes au détail consolidées
- Ventes comparables consolidées
- Produits (excluant la Division pétrolière)
- Produits du secteur Détail (excluant la Division pétrolière)
- Ventes au détail et ventes au détail (excluant la Division pétrolière)
- Ventes comparables et ventes au détail du Groupe détail Canadian Tire
- Ventes comparables et ventes au détail de SportChek
- Ventes comparables et ventes au détail de Mark's
- Marge brute du secteur Détail (excluant la Division pétrolière)
- Taux de la marge brute du secteur Détail (excluant la Division pétrolière)
- Créances moyennes brutes
- Solde moyen des comptes
- Taux de pénétration des marques détenues

2) Changement d'estimation comptable (le « changement lié à l'EPM »)

Le contrat conclu par la Société avec ses marchands régit la façon dont la marge et les charges sont partagées entre les deux groupes.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a introduit un changement aux estimations comptables liées à une composante du contrat, soit l' EPM avec les marchands. La Société comptabilise déjà une portion de sa marge relative aux produits et de la marge sur les livraisons aux marchands durant le trimestre auquel ils se rapportent. Or, par le passé, la majeure partie du bénéfice que la Société tire de l'EPM a été comptabilisée au quatrième trimestre de chaque exercice.

Depuis le premier trimestre de 2023, la Société comptabilise les montants au titre de l'EPM tout au long de l'exercice afin de mieux refléter les périodes auxquelles ceux-ci se rapportent. Cette nouveauté reflète simplement un changement dans le calendrier de comptabilisation de ces produits et se traduira par une variation moindre de la marge brute et du bénéfice avant impôt du secteur Détail d'un trimestre à l'autre durant l'exercice. Les chiffres annuels présentés n'ont pas été modifiés, à l'exception des variations d'un exercice à l'autre découlant de la performance de la Société.

Au cours du troisième trimestre de 2023, le changement d'estimation comptable a eu une incidence de 32,7 millions de dollars sur les produits et le bénéfice avant impôt, et de 66 points de base sur le taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière. En excluant l'incidence du changement lié à l'EPM, les produits consolidés ont diminué de 11,0 millions de dollars, le taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, a augmenté de 77 points de base et le bénéfice avant impôt consolidé a diminué de 262,0 millions.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient des informations qui peuvent constituer des « informations prospectives » aux termes des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les informations prospectives fournissent des indications sur les attentes et les plans actuels de la direction et permettent aux investisseurs et aux autres parties intéressées de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce communiqué reposent sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, de telles informations sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs commerciaux, économiques et concurrentiels, et à d'autres facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. La Société ne peut garantir que les prévisions relatives à la performance financière ou opérationnelle, aux plans ou aux aspirations se concrétiseront vraiment ni, si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de la Société. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque, les incertitudes, les facteurs et les hypothèses importants qui ont été appliqués lors de la préparation des informations prospectives et qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent significativement des prévisions, des projections, des attentes ou des conclusions, se reporter à la section 10 (Principaux risques et gestion des risques) du rapport de gestion de la Société pour le troisième trimestre de 2023, ainsi qu'aux autres documents publics déposés par la Société, disponibles sur les sites suivants : <http://www.sedarplus.ca> et <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque information prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être formulée en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sous réserve des exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Canadian Tire tiendra une conférence téléphonique pour discuter de l'information comprise dans le présent communiqué et de questions afférentes à 8 h (HE), le jeudi 9 novembre 2023. La conférence téléphonique sera diffusée sur le Web en direct et dans son intégralité à l'intention de tous les investisseurs intéressés et des médias, à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>, et sera archivée durant 12 mois à la même adresse.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE

La Société Canadian Tire Limitée (TSX : CTC.A) (TSX : CTC) ou la « Société » est un groupe d'entreprises qui comprend un secteur Détail, une division des Services Financiers et CT REIT. À la tête de nos activités de détail se trouve Canadian Tire, fondée en 1922, qui offre aux Canadiens des articles pour la vie au Canada grâce à ses divisions Au foyer, Au jeu, À l'atelier, Au volant et Articles saisonniers et de jardinage. Party City, PartSource et Essence+ sont des entreprises clés du réseau Canadian Tire. Le secteur Détail comprend également Mark's/L'Équipeur, détaillant de premier plan de vêtements de travail et tout-aller; Pro Hockey Life, un magasin d'équipement de hockey haut de gamme pour les joueurs d'élite; ainsi que SportChek, Hockey Experts, Sports Experts et Atmosphere, qui offrent les meilleures marques de vêtements pour la vie active. Près de 1 700 magasins de détail et postes d'essence sont gérés et soutenus par la division des Services Financiers et par des dizaines de milliers d'employés de la Société dans l'ensemble du Canada et ailleurs dans le monde, ainsi que par ses marchands, les franchisés et les détaillants de la Division pétrolière à l'échelle locale. Par ailleurs, la Société détient et exploite la marque Helly Hansen, un chef de file dans le domaine des vêtements techniques de plein air, dont le siège social est situé à Oslo, en Norvège. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site <https://corp.canadiantire.ca/French/home/default.aspx>.

RENSEIGNEMENTS

Médias : Stephanie Nadalin, 647 271-7343, stephanie.nadalin@cantire.com

Investisseurs : Karen Keyes, 647 518-4461, karen.keyes@cantire.com